

Plaidoyer pour une hausse annuelle des tarifs MCO de 1 % jusqu'en 2021



Dans une étude que lui a commandée la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP), le cabinet de conseil Roland Berger estime que le plan gouvernemental de transformation de notre système de santé devrait permettre de relâcher la pression financière sur les établissements MCO publics et privés, à condition d'augmenter les tarifs des actes de 1 % par an d'ici à 2021.

La lecture est réservée à nos abonnés.

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

Se connecter

▪ [Mot de passe oublié ?](#)